

# COMMUNIQUÉ

Jeudi 27 Mars 2025

Signature des Conventions avec les Communes  
partenaires de la Semaine du Golfe 2025.

la semaine du  
**Golfe**  
morbihan



Entre Terre et Mer, la Semaine du Golfe du Morbihan met en avant le patrimoine maritime et culturel d'un département qui soutient une des plus importantes Fête maritime française et européenne avec un concept unique. Les 17 communes limitrophes du golfe et les deux îles du Ponant Houat et Hoëdic sont totalement impliquées et assurent la continuité terrestre de la Fête et l'accueil des équipages.

La Semaine du Golfe est un événement gratuit, d'exception et unique par son concept qui attire tous les deux ans des milliers de marins et de visiteurs sur le territoire du Morbihan. L'impact économique et touristique touchent bien évidemment les communes situées autour du golfe et attestent du succès populaire de cet événement, inscrit au circuit des fêtes maritimes européennes. Plus de 120 concerts sont organisés dans les communes partenaires ainsi que de nombreuses animations. Le village de la Semaine du Golfe situé à Vannes est le centre stratégique de ces animations qui perpétuent la Fête une fois rentré au port.

A chaque édition, le public vient nombreux (+ de 300.000 personnes) et le nombre de bateaux et marins inscrits représente +1400 bateaux (+5000 marins environ, par édition). Les retombées économiques sur le territoire ont été démontrées à hauteur de 14M€ durant l'événement, mais c'est sans compter les milliers de marins qui préparent de longue date leurs bateaux pour ce splendide événement. 3500 bénévoles se mobilisent à nos côtés pour en faire un succès.

C'est donc avec plaisir que nous accueillons les communes engagées dans la Semaine du Golfe à l'occasion de la signature officielle des conventions qui les lient à cet événement aux côtés des élus et de nos partenaires.

Je reste disponible pour toute information complémentaire. Amicalement,  
Bertrand Riguidel



**Pour toute information complémentaire, photos libres de droit, interviews ou autres :**

Relation presse, promotion et relations publiques  
Bertrand Riguidel  
[bertrandriguidel@free.fr](mailto:bertrandriguidel@free.fr)  
06 60 40 29 44

**Association loi 1901 "La Semaine du Golfe"**

Préf. du Morbihan 28/09/2000 n°0563338787  
SIRET 433 302 346 00021  
PIBS - 10 rue Henri Becquerel - Bat IRUS - 56000  
Vannes - Tél : 02 21 02 56 20  
[contact@semainedugolfe.com](mailto:contact@semainedugolfe.com)  
[www.semainedugolfe.com](http://www.semainedugolfe.com)



## La Semaine du golfe et les communes : comment cela fonctionne ?

L'accueil des équipages dans les différents ports, l'organisation des festivités pour les participants et le public, ainsi que la gestion logistique de cette grande fête maritime nécessitent une mobilisation sans faille, notamment la gestion de la circulation et des parkings au sein des communes. C'est grâce à l'engagement des collectivités locales et à l'énergie des milliers de bénévoles que chaque édition peut voir le jour et offrir un événement inoubliable.

Et un tel rassemblement de bateaux et de marins, ne pourrait exister sans le soutien essentiel des communes, de leurs associations et nombreux bénévoles (+ de 3500 bénévoles).

Au nombre de 19 communes cette année, avec l'entrée de Houat et Hoëdic (ce qui porte à 4 le nombre d'îles du Ponant dans l'événement), les maires et leurs équipes se mobilisent pour que la fête soit un moment fort de l'ouverture de la saison estivale.

Tous les services sont sur le pont pour gérer les nombreux points que nécessitent un tel rassemblement de bateaux, de marins et de spectateurs :

- **la mobilité** : accès aux zones d'observation des passages de flottilles et des grands voiliers. Certaines communes sont de véritables points essentiels et privilégiés d'observation lors des parades. Mais leur accès doit être contrôlé, régulé. Également, la mise en place d'un "plan vélo" en coordination avec les communes...
- **la gestion des voies et parking** des visiteurs et du public sur les communes
- **l'Environnement** : tri et gestion des déchets générés durant l'événement - chaque commune a un référent environnement qui travaille en coordination avec l'organisation de la Semaine du golfe et les institutions compétentes
- **l'économie** : engager les associations, les bénévoles, les commerçants pour fédérer et recevoir dans de bonnes conditions le public
- **le maritime** : l'accueil des flottilles dans leur port impose d'optimiser les zones de mouillages, de libérer les pontons, d'assurer des services de rade. Cela nécessite une logistique en amont et un important renfort de bénévoles

### Quelques chiffres significatifs :

- + de 3500 bénévoles
- 19 communes
- 120 concerts programmés sur la semaine
- env. de 300 à 800 bateaux accueillis par flottilles et réparties dans les communes durant la Semaine du golfe...

Et par exemple à Vannes le mercredi 28 mai, cela représente 1000 marins sur le port !

- + de 14 millions d'€ de retombées économiques sur une semaine
- env. 300.000 visiteurs
- 1400 bateaux qui naviguent sur la Semaine du golfe, ce qui représente environ 5000 marins